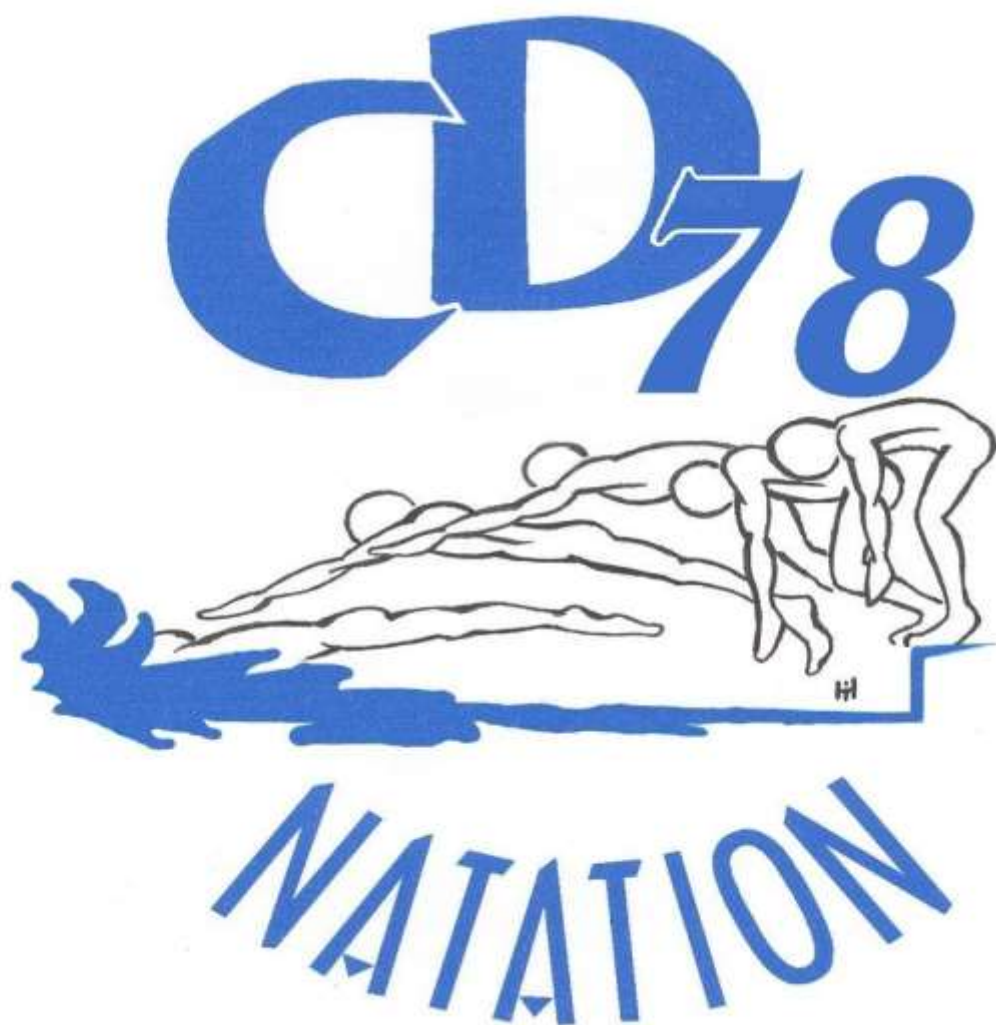


Comité Départemental des Yvelines de Natation

20 avenue Louis Breguet (RDC)

78140 VELIZY-VILLACOUBLAY



PROJET **Calendrier Sportif Départemental** **Année 2024**

SOMMAIRE

Table des matières

A – RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX ET SPORTIFS	4
1. SAISON SPORTIVE.....	4
2. LICENCES	4
3. ENGAGEMENTS AUX ÉPREUVES DÉPARTEMENTALES	4
4. AUTORISATIONS D'ORGANISATIONS AU CD78.....	4
5. ENGAGEMENTS / FORFAITS.....	4
6. TRANSMISSION DES RESULTATS	5
7. HOMOLOGATION DES RECORDS ET MEILLEURES PERFORMANCES DES YVELINES (MPY et RDY) Y COMPRIS LES MAÎTRES.....	5
8. OFFICIELS.....	5
9. MEETINGS EN YVELINES.....	5
10. PROCEDURES DE DEPART.....	5
11. RÉCOMPENSES	5
12. CATÉGORIES (au 1er janvier 2024).....	6
13. COMBINAISONS.....	6
B – CALENDRIER DÉPARTEMENTAL 2024.....	7
C – COMPETITIONS 2024	9
1. COUPE REGIONALE DES DÉPARTEMENTS BENJAMINS ET JUNIORS.....	10
Compétition organisée par la LIF.....	10
2. JOURNÉES QUALIFICATIVES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX AVENIRS.....	11
3. JOURNÉES BENJAMINS n°1 - TROPHÉE NAGEUR COMPLET.....	12
4. JOURNÉES BENJAMINS n°2 - TROPHÉE 4 NAGEURS	12
5. CIRCUIT DÉPARTEMENTAL.....	13
6. CHAMPIONNATS DES YVELINES BENJAMINS.....	14
7. CHAMPIONNATS DES YVELINES	15
8. CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX DES MAÎTRES.....	18
9. COUPE INTERCLUBS BENJAMINS.....	19
10. CHAMPIONNATS « HONNEUR ».....	20
11. CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX AVENIRS	21
12. ACTION DÉPARTEMENTALE « Honneurs ».....	22
13. COUPE REGIONALE DES DEPARTEMENTS.....	23
14. DEMI-FOND.....	24
15. WEB@CONFRONTATION DEPARTEMENTALE D'AUTOMNE	25
16. TROPHÉE Avenir.....	26
17. ACTION DÉPARTEMENTALE Catégorie Avenir.....	27
18. COUPE INTERCLUBS AVENIRS	28
D - CHALLENGE AVENIRS (ORGANISATION CLUB)	29
E - ENF	30

A – RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX ET SPORTIFS

1. SAISON SPORTIVE

Elle s'étale du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

2. LICENCES

Les nageurs ne peuvent participer aux compétitions que si leur club a validé et payé la licence « Compétiteur » de la FFN, licence 2023/2024 jusqu'au 31 août 2024 et licence 2024/2025 du 1^{er} septembre au 31 décembre 2024.

3. ENGAGEMENTS AUX ÉPREUVES DÉPARTEMENTALES

Tous les engagements de la saison 2024 se feront via EXTRANAT. Les compétitions déléguées aux clubs seront préparées par le secrétariat administratif du CD78 NATATION sur EXTRANAT.

Une somme forfaitaire sera demandée par le CD78 à tous les clubs participant à des compétitions départementales avant le **mardi 16 janvier 2024**.

Une facture récapitulative sera établie par le CD78 NATATION en fin de saison sportive 2024 comprenant également les amendes pour non-présentation d'officiels et les majorations pour les forfaits non déclarés qui seront notifiés aux clubs au fil de l'eau.

4. AUTORISATIONS D'ORGANISATIONS AU CD78

Seules les compétitions inscrites dans le calendrier départemental seront prises en compte dans la base de données FFN et pourront servir de qualification aux différentes compétitions. Pour être intégrées à la base fédérale, les performances doivent être réalisées dans des compétitions qui concernent deux clubs minimums et avec 20 performances pour chacun des 2 clubs.

Les clubs peuvent faire inscrire au calendrier départemental des Meetings locaux ou départementaux : les demandes doivent être adressées au CD78 **au plus tard le 15 décembre 2023** pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2024 et **avant le 30 juin 2024** pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2024.

Pour les demandes de déplacements, de stages ou autre, les clubs devront se conformer aux règlements de la FFN.

5. ENGAGEMENTS / FORFAITS

Droits d'engagements : se référer au règlement de chaque compétition.

Tous les engagements validés sur EXTRANAT seront facturés aux clubs (sauf dans le cas où le CD78 serait amené à refuser des engagements compte tenu d'une trop longue réunion ou en cas d'une annulation de compétition).

Après la fin de période de saisie sur EXTRANAT, en cas d'oubli ou d'erreur d'engagements, à titre exceptionnel et uniquement sur demande du Président du club concerné, le CD78 pourra dans l'intérêt des nageurs rattraper des engagements. Cette procédure doit rester exceptionnelle et pourra être refusée par le CD78. En cas d'accord, les engagements concernés seront facturés avec une majoration de 5 € par engagement.

Attention, également à bien valider vos engagements avant la fin de période sur EXTRANAT sinon les engagements seront également majorés de 5 €.

Lors des compétitions pour lesquelles le programme est établi sur le bord de bassin, tout forfait non déclaré après l'édition du programme se verra pénalisé de 15 € par course individuelle et par relais.

Dans le cas où le programme est établi avant la compétition, tout forfait non déclaré au départ de la première série de la compétition se verra également pénalisé de 15 € par course individuelle et par relais.

Afin que les compétitions se déroulent dans les meilleures conditions, le CD78 demande aux clubs de l'informer des forfaits aux différentes épreuves, dès qu'ils en ont connaissance et jusqu'au vendredi précédant la compétition (17 heures) puis directement sur le bord des bassins le jour de la compétition

LES SÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES : Forfaits pour les sélections du CD78

Tout licencié de la Fédération sélectionné **pour faire partie d'une sélection officielle qui justifie d'un forfait sous huit jours pleins à l'avance ne peut faire l'objet d'une sanction.**

La justification du forfait est soumise à l'appréciation du Comité Directeur.

Si le forfait est déclaré moins de huit jours pleins avant la date fixée pour la réunion et/ou s'il est jugé non justifié par le Comité Directeur une sanction peut être prise à l'encontre de l'intéressé.

En tout état de cause, **le sélectionné déclarant forfait ne peut participer à aucune épreuve officielle**, interclubs ou privée ayant lieu pendant la durée de la sélection pour laquelle il est sélectionné, soit pendant l'un des huit jours précédant cette épreuve, soit pendant l'un des trois jours qui la suivent.

S'il participe à une compétition pendant cette durée, les résultats de cette compétition pourront ne pas être homologués."

6. TRANSMISSION DES RESULTATS

Les clubs organisateurs et/ou gestionnaires de compétitions déléguées et les organisateurs de meetings devront **faire remonter les résultats sur le site de la FFN, idéalement le dimanche soir et au plus tard avant le lundi soir minuit.**

Les gestionnaires de compétitions déléguées et les organisateurs de meetings sont responsables des résultats et des éventuelles modifications à saisir post-compétition en liaison avec le service concerné de la FFN. Il est conseillé de faire une sauvegarde de la base EXTRANAT à chaque fin de compétition.

7. HOMOLOGATION DES RECORDS ET MEILLEURES PERFORMANCES DES YVELINES (MPY et RDY) Y COMPRIS LES MAÎTRES

Le CD78 a décidé de laisser gérer directement les MPY de 12 à 18 ans, les RDY TC et les MPY et RDY individuelles et MPY des relais des Maîtres par l'application Extranat.

Comme la FFN ne gère plus les temps de passage si une performance est battue avec un temps de passage merci de nous le signaler.

Enfin, les catégories, 9 ans et moins, 10 et 11 ans n'étant plus gérées sur le site FFN, nous continuerons la gestion des MPY via EXCEL, dans la mesure du possible.

8. OFFICIELS

Pour toutes les compétitions organisées par le CD78, les clubs engagés devront présenter :

- Pour les compétitions individuelles : un officiel pour 4 nageurs présents par réunion et 2 officiels à partir de 8 nageurs.
- Pour les compétitions par équipe : 1 officiel obligatoire de 1 à 3 équipes présentes ; 2 officiels de 4 à 6 équipes présentes ; 3 officiels pour 7 équipes présentes et plus.

Les clubs non ou insuffisamment représentés dans le jury devront s'acquitter d'une amende forfaitaire de 50 € par réunion.

Pour éviter tout risque d'officiel non licencié, les clubs sont encouragés à inscrire leurs officiels sur Extranat avant la compétition. Les feuilles de jury devront être saisies sur Extranat Pocket et envoyées au CD78 sous forme d'un fichier PDF, et transmettre également les feuilles de jury sous format papier en même temps que les résultats de la compétition.

A noter que les officiels en formation (« officiels stagiaires ») sont pris en compte dans le jury comme officiels pour leur club.

9. MEETINGS EN YVELINES

- Meeting Maîtres « Patrick Douguet » de l'AO TRAPPES : 13 janvier 2024
- 6^{ème} Meeting des Maîtres de la Vallée à Chevreuse : 28 janvier 2024
- 4^{ème} Meeting Espoirs Claude GENOT de la Vallée à Chevreuse : 09 et 10 mars 2024
- 7^{ème} Meeting des Maîtres du CN. Poissy : 25 et 26 mai 2024
- Meeting Espoirs de la SN. Versailles : 1 et 2 juin 2024
- Meeting de Rambouillet : 26 mai 2024
- Meeting de l'Aquanat Vallée de Chevreuse : les 11, 12 et 12 octobre 2024

10. PROCEDURES DE DEPART

Application des règles de la FFN, à savoir un seul départ pour les compétitions individuelles (excepté pour les compétitions dédiées aux Avenirs et les compétitions par équipe pour lesquelles deux départs sont autorisés). Les relais nagés lors de compétitions « individuelles » sont considérés comme épreuves individuelles (exemple : Championnats des Yvelines).

A contrario, les relais nagés dans les épreuves par équipe (Coupe Interclubs Avenirs et Benjamins) sont considérés comme des épreuves par équipe.

11. RÉCOMPENSES

Dans certaines compétitions que nous ne pouvons définir par avance, en plus des médailles, des lots seront remis à certains nageurs accédant au podium et/ou aux nageurs ayant réalisé la meilleure performance à la table de cotation. Ces lots ainsi que les médailles, coupes, ..., **ne seront remis au récipiendaire que s'il est présent au moment de la remise y compris les récompenses à la meilleure performance à la table de cotation où le nageur devra être présent à la fin de la compétition.**

Les bons d'achat distribués lors des Championnats des Yvelines devront impérativement être utilisés sur le stand le jour de la compétition. Aucune dérogation à ce principe ne sera accordée.

12. CATÉGORIES (au 1er janvier 2024)

Avenirs	Filles 2013 et après Avenirs 1 : Filles 2015 et après Avenirs 2 : Filles 2013 et 2014	Garçons 2013 et après Garçons 2015 et après Garçons 2013 et 2014	11 ans et moins
Benjamins	Filles 2011-2012 Benjamins 1 : Filles 2012 Benjamins 2 : Filles 2011	Garçons 2011-2012 Garçons 2012 Garçons 2011	12-13 ans
Juniors	Filles 2006-2010 Juniors 1-2 : Filles 2009 et 2010 Juniors 3-4 : Filles 2006-2007-2008	Garçons 2006-2010 Garçons 2009 et 2010 Garçons 2006-2007-2008	14-18 ans
Seniors	Filles 2005 et avant	Garçons 2005 et avant	19 ans et plus

13. COMBINAISONS

Pour toutes les compétitions organisées par le CD78, les nageurs/nageuses devront respecter le règlement fédéral. Nous invitons les nageurs/nageuses à se renseigner sur le site de la FFN et, en cas de doute, de demander confirmation en interne dans leur club respectif.

NB : Les combinaisons sont interdites pour les catégories avenir et benjamins, en accord avec le règlement fédéral.

B – CALENDRIER DÉPARTEMENTAL 2024

Dates	Compétitions	Catégories	Bassin	Engagements sur Extranat
	Meeting du Confluent de l'USC	Benjamins et +	CONFLANS	Voir organisateur
13/01/2024	Meeting Maîtres « Patrick Douguet » de l'AOT	Maîtres	TRAPPE	Voir organisateur
20 ou 21/01/2024	Journée de Qualification Championnats Départementaux Avenir n°1 <i>Sur 2 ou 3 poules</i>	Avenirs	VIROFLAY le 20/01 pm PORCHEVILLE le 21/01 TRAPPE le 21/01 pm 25 m	Au plus tard le 17/01/2024
21/01/2024	Coupe régionale des départements Benjamins et Juniors	Benjamins et Juniors	SARCELLES 25 m	Sélection départementale
28/01/2024	Meeting des Maîtres de l'ANV	Maîtres	CHEVREUSE	Voir organisateur
03-04/02/2024	Circuit départemental n°1	Benjamins et +	VERSAILLES le 03/02 (soir) MANTES le 04/02	Au plus tard le 31/01/2024
10-11/02/2024	Journées Benjamins n°1	Benjamins	? 25 m	Au plus tard le 07/02/2024
VACANCES SCOLAIRES du 10/02/2024 au 25/02/2024				
09-10/03/2024	Meeting Espoirs Claude GENOT	Avenirs et Benjamins	CHEVREUSE	Voir organisateur
16-17/03/2024	Circuit départemental n°2	Benjamins et +	MANTES le 16/03 ? le D. 17/03	Au plus tard le 13/04/2024
23-24/03/2024	Journée Benjamins n°2	Benjamins	? le S. 23/03 D. 24/03 MARLY LE ROI	Au plus tard le 20/03/2024
30 ou 31/03/2024	Journées de Qualification Championnats Départementaux Avenir n°2 <i>Sur deux ou trois poules</i>	Avenirs	31/03 LE PECQ 31/03 VELIZY ?	Au plus tard le 27/03/2024
06- 07/04/2024	Championnats départementaux Benjamins	Benjamins	? le S. 06/04 D. 07/04 RAMBOUILLET	Au plus tard le 03/04/2024
VACANCES SCOLAIRES du 06/04/2024 au 21/04/2024				
27-28/04/2024	Championnats des Yvelines	Benjamins et +	SARTROUVILLE (50 m)	Au plus tard le 01/05/2024
08/05/2024 (à confirmer)	Championnats départementaux des Maîtres	Maîtres	? 25m	Au plus tard le 01/05/2024
19-20/05/2024	Coupe Interclubs Benjamins	Benjamins	VELIZY 25m	Au plus tard le 15/05/2024
18 ou 19/05/2024	Journées de Qualification Championnats Départementaux Avenir n°3 <i>Sur deux ou trois poules</i>	Avenirs	VELIZY le 18/05 ? ? 25m	Au plus tard le 15/05/2024
25-26/05/2024	Meeting des Maîtres du CNPy	Maîtres	POISSY (50m)	Voir organisateur
26/05/2024	Meeting de Rambouillet	Juniors/Seniors	RAMBOUILLET	Voir organisateur
01-02/06/2024	Meeting de Versailles	Avenirs et Benjamins	VERSAILLES (50m)	Voir organisateur

08/06/2024	Coupe Ile de France des Départements	Benjamins	Val d'Europe 25 m	Sélection départementale
08-09/06/2024	Finale circuit départemental et Championnats « Honneurs »	Benjamins et +	? 25 m	Au plus tard le 05/06/2024
22-23/06/2024	Championnats Départementaux Avenirs	Avenirs	VERSAILLES le 22/06/2023 ? le D. 23/06	Au plus tard le 19/06/2024
Fin juin/début juillet	Action départementale « Honneurs »		ATTICHY ?	Sélection départementale
VACANCES SCOLAIRES du 6 juillet au 1 septembre 2024				
Aucune compétition natation course ne peut être organisée sur Extranat entre le 1^{er} et le 15 septembre				
11,12 et 13/10/2024	Meeting de Chevreuse		CHEVREUSE	Voir organisateur
12-13/10/2024	Trophée Avenirs	Avenirs	RAMBOUILLET (à confirmer) 25m	Au plus tard le 09/10/2024
VACANCES SCOLAIRES du 19 octobre au 03 novembre 2024				
11/11/2024 (à confirmer)	Demi-fond		?	06/11/2024
?	Interclubs TC	Avenirs à Maîtres	25 m	Organisateur LIF
?	Action Départementale Catégorie Avenir	Avenirs	?	Sélection départementale
30/11-01/12/2024	Web@confrontation dép. d'automne	Benjamins et +	VERSAILLES Montbauron (à confirmer)	Au plus tard le 27/11/2024
08/12/2024	Coupe Interclubs Avenirs	Avenirs	VERSAILLES Montbauron (à confirmer) - 25 m	Au plus tard le 04/12/2024
12/12/2024	Finale Coupe de France des Départements	Benjamins	? 50m	Sélection départementale
VACANCES SCOLAIRES du Samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 Janvier 2025				

1. COUPE REGIONALE DES DÉPARTEMENTS BENJAMINS ET JUNIORS Compétition organisée par la LIF

DATE : Le 21/01/2024

LIEUX : SARCELLES

CATÉGORIES : Benjamins et Juniors, sur sélection départementale

1 équipe Filles composée de 4 Benjamins et 4 Juniors et 1 équipe Garçons composée de 4 benjamins et 4 Juniors

PROGRAMME :

1^{ère} réunion : Relais 4X50 DOS D/M – 100 PAP D/M Benjamins – 200 PAP D/M Juniors – 100 BRA D/M benjamins – 200 BRA D/M Juniors
Relais 4X50 4N D/M

2^{ème} réunion : Relais 4X50 PAP D/M – 100 DOS D/M Benjamins – 200 DOS D/M Juniors – 100 NL D/M Benjamins – 200 NL D/M Juniors –
Relais 4X BRA D/M

REGLEMENT SPORTIF : voir le règlement de la LIF

ENGAGEMENTS

Les engagements sont à faire sur extranat.fr par le CD78.

SÉLECTION :

La présélection paraîtra dans le bulletin d'information dès que possible.

La sélection se fera sur la base des rankings tous bassins en prenant les performances de la base fédérale jusqu'au 21 décembre 2023.

ENCADREMENT :

L'encadrement sera composé de 3 personnes maximum.

Les entraîneurs encadrant se proposeront auprès du CD78 qui définira l'encadrement de la sélection.

Le CD78 devra présenter 4 officiels dont 1 juge.

EQUIPEMENT :

Les nageurs de la sélection se verront remettre un équipement (à définir) aux couleurs du CD78.

2. JOURNÉES QUALIFICATIVES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX AVENIRS

DATES : 20 ou 21/01/2024

Viroflay – Porcheville – Trappes

30 ou 31/03/2024

Vélizy – Le Pecq

18 ou 19 ou 20/05/2024

Vélizy -

LIEU : 2 ou 3 poules géographiques sur chaque date

CATÉGORIES :

Epreuves individuelles : Avenirs 1 (2015 et plus jeunes) et Avenirs 2 (2013/ 2014) –

Epreuves de relais : toutes années d'âges confondues

Qualificatif à la finale des Championnats Départementaux Avenirs des 22 et 23/06/2024.

PROGRAMME :

1^{ère} journée :

50 DOS D/M – 50 BRA D/M

50 NL D/M pour les 2015 et + jeunes - 100 NL D/M pour les 2014 – 200 NL D/M pour les 2013

Relais 4x25m NL Mixte

2^{ème} journée :

50 NL D/M pour les 2015 et + jeunes - 100 NL D/M pour les 2014 – 200 NL D/M pour les 2013

50 PAP D/M – 50 DOS D/M

100 4N D/M

3^{ème} journée :

50 PAP D/M - 50 BRA D/M – 100 4N D/M

Relais 4x25m NL D/M

ENGAGEMENTS :

1^{er} plot : Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 10 au 17/01/2024** temps d'engagements libres.

2^{ème} plot : Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 20/03 au 27/03/2024** temps d'engagements libres.

3^{ème} plot : Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 08 au 15/05/2024** temps d'engagements libres.

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve individuelle nagée et 5.60 € par relais nagé. 1 € par épreuve individuelle nagée et 2 € par relais nagé pour les clubs 100% licences. Gratuité pour les clubs organisateurs.

RÉCOMPENSES :

Les récompenses seront remises sur chacune des poules.

Pour chaque catégorie d'Avenirs (Avenirs 1 et 2), médailles aux 3 premiers sur les 50 PAP, 50 DOS, 50 BR et 100 4N.

Pour les épreuves de NL (50, 100 et 200 NL), médailles aux 3 premiers de chaque course.

Pour les relais, les trois premières équipes Avenirs seront récompensées.

Pour la qualification aux championnats départementaux Avenirs, seront prises en compte uniquement les performances des journées de Qualification Avenirs ;

- Pour les filles et garçons Avenirs 1 (2015 et + jeunes) : à l'addition des performances sur 50 PAP, 50 DOS, 50 BRA, 50 NL et 100 4N ;
- Pour les filles et garçons Avenirs 2 (2013 et 2014) : à l'addition des performances sur 50 PAP, 50 DOS, 50 BRA, 100 NL ou 200NL et 100 4N.

3. JOURNÉES BENJAMINS n°1 - TROPHÉE NAGEUR COMPLET

DATES : 10-11/02/2024

LIEUX :

CATÉGORIES : FILLES 2012 - FILLES 2011 – GARCONS 2012 - GARCONS 2011

PROGRAMME :

Samedi : 400 NL D/M 2012 - 800 NL D/M 2011 – relais 4x50 NL D/M

Dimanche : 200 4N D/M 2012 - 400 4N D/M 2011 – 50 Dos D/M – 50 Bra D/M – 50 Pap D/M

ENGAGEMENTS :

3 engagements individuels maximum par nageur sur le week-end : 800 NL ou 400 NL ; 200 4N ou 400 4N ; 50 Dos ou 50 Bra ou 50 Pap.
Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 31/01 au 07/02/2024** temps d'engagements libres.

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve individuelle et 5.60 € par relais.

CLASSEMENTS et RECOMPENSES :

Les 3 premiers et 3 premières des trophées nageurs complets (addition des points des 3 épreuves individuelles) par année d'âge.
Les 3 premiers relais du 4x50m NL Dames et Messieurs.

4. JOURNÉES BENJAMINS n°2 - TROPHÉE 4 NAGEURS

DATES : 23-24/03/2024

LIEUX :

CATÉGORIES : FILLES 2012 – FILLES 2011 – GARCONS 2012 – GARCONS 2011

PROGRAMME :

Samedi : 100 Pap D/M 2012 – 200 Pap D/M 2011 – 100 Dos D/M 2012 – 200 Dos D/M 2011
Relais 4x50m NL Mixte

Dimanche : 100 Bra D/M 2012 – 200 Bra D/M 2011 – 100 NL D/M 2012 – 200 NL D/M 2011
Relais 4x50m 4N Mixte

ENGAGEMENTS :

Pour le samedi : les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 13 au 20/02/2024** temps d'engagements libres.

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve individuelle et 5.60 € par relais.

CLASSEMENTS et RECOMPENSES :

Les 3 premiers et 3 premières des trophées 4 nageurs (addition des points des 4 épreuves individuelles) par année d'âge.
Les 3 premiers relais du 4x50m NL Mixte et du 4x50 4N Mixte.

5. CIRCUIT DÉPARTEMENTAL

DATES : les 03 et 04/02/2024 les 16 et 17/03/2024

LIEUX : VERSAILLES/MONTBAURON OP : 18h00 à 22h15 le 03/02/2024
MANTES le 04/02/2024
MANTES le 16/03/2024
A préciser le 17/03/2024

CATÉGORIES : BENJAMINS / JUNIORS et plus

PROGRAMME :

Samedi 03/02/2024 : 50 PAP D/M - 50 DOS D/M – 200 BR D/M – 200 NL D/M – 100 PAP D/M – 100 DOS D/M - 400 NL D/M

Dimanche 04/02/2024 : 50 BRA D/M – 50 NL D/M - 200 PAP D/M – 200 DOS D/M - 100 BR D/M – 100 NL D/M – 200 4N D/M

Samedi 16/03/2024 : 800 NL D/M – 50 BRA D/M – 50 NL D/M – 200 PAP D/M - 200 DOS D/M – 100 BRA D/M – 100 NL D/M – 200 4N D/M

Dimanche 17/03/2024 : 1500 NL D/M – 50 PAP D/M- 50 DOS D/M – 200 BRA D/M – 200 NL D/M - 100 PAP D/M – 100 DOS D/M – 400 NL D/M – 400 4N D/M

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Tous les nageurs Juniors/Seniors peuvent participer sauf les nageurs déjà qualifiés pour le niveau supérieur via leur appartenance aux Séries A et B de la LIF.

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 24 au 31/01/2024**

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 06 au 13/03/2024**

Temps d'engagements libres.

Temps d'engagements libres.

6 engagements maximum sur le week-end.

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve.

CLASSEMENTS sur chaque week-end : à l'addition des points de plusieurs épreuves

- 4 Trophées de spécialité :
 - 50 DOS + 100 DOS + 200 DOS
 - 50 BRASSE + 100 BRASSE + 200 BRASSE
 - 50 PAILLON + 100 PAILLON + 200 PAILLON
 - 50 NL + 100 NL + 200 NL
- 1 Trophée 4N : 50 PAP + 50 DOS + 50 BRA + 50 NL + 200 4N

Récompenses aux 3 premiers par catégorie (Benjamins / Juniors et plus) de chaque Trophée.

6. CHAMPIONNATS DES YVELINES BENJAMINS

DATES : 6 et 7 avril 2024

LIEU : RAMBOUILLET

CATÉGORIES : Benjamins (2012 & 2011)

PROGRAMME :

1^{ère} réunion : 800 NL - 50 PAP - 100 DOS - 200 BR - 200 PAP - 100 NL - 50 DOS - 400 4N

2^{ème} réunion : 50 NL - 100 BR - 200 NL - 200 DOS - 100 PAP - 50 BR - 400 NL

3^{ème} réunion : 200 4N – 1500 NL
Finales : 50 PAP – 100 DOS – 50 BRA – 100 NL – 50 DOS – 100 PAP – 50 NL – 100 BRA
Relais 4 x 50 NL mixte

QUALIFICATIONS :

Tous les Benjamins sans condition d'accès.

ENGAGEMENTS :

Un nageur pourra s'engager sur 5 épreuves individuelles.

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 27/03 au 03/04/2024**

Droits d'engagements Yvelines : 3.20 € par épreuve individuelle et 6.50 € par relais.

RÉCOMPENSES :

Les 3 premiers de chaque épreuve recevront une médaille.

Les nageurs des 3 premiers relais 4 x 50 m NL recevront une médaille.

7. CHAMPIONNATS DES YVELINES

DATES : 27 et 28 avril 2024

Cette date est une date réservée pour les catégories concernées.

Les nageurs ne peuvent pas participer à une autre compétition à cette date (sauf sélection internationale).

LIEU : SARTROUVILLE (bassin 50m)

CATÉGORIES :

Pour les récompenses : Benjamins (2012 & 2011) / Juniors 1 (2010 & 2009) / Juniors 2 (2008 & 2007 & 2006) / Seniors (2005 et avant)

Pour les finales : Benjamins (2012 & 2011) / Juniors 1 (2010 & 2009) / Juniors 2 & Seniors (2008 et avant)

PROGRAMME :

1^{ère} réunion : 50 NL D/M – 50 BR D/M – 400 4N D/M– 100 DOS D/M – 100 PAP D/M - 800 NL D

2^{ème} réunion : 200 PAP M/D – 200 DOS M/D – 1500 NL M
Finales A par catégorie : 50 NL D/M– 50 BR D/M
Relais 4 X 50 NL D/M

3^{ème} réunion : 50 PAP D/M – 50 DOS D/M - 400 NL D/M – 200 4N D/M– 100 BR D/M – 100 NL D/M

4^{ème} réunion : 200 BR D/M – 200 NL D/M
Finales A par catégorie : 50 PAP D/M– 50 DOS D/M
Relais 4 x 50 4N mixte

QUALIFICATIONS :

Les nageurs de séries **A et B de la LIF** peuvent s'engager sans condition.

Les autres devront avoir réalisé les temps de la grille au cours de la saison 2024 (*voir grille ci-après*).

ENGAGEMENTS :

Un nageur pourra s'engager officiellement sur 5 épreuves + les relais.

Une seule équipe de relais par club par type de relais et par catégorie.

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 17 au 24/04/2024**.

Concernant les relais 4 x 50 m NL et 4 x 50 m 4 Nages, les surclassements sont autorisés à condition qu'il reste au moins un nageur de la catégorie concernée.

Un nageur ne peut nager un type de relais que dans une seule catégorie.

Droits d'engagements Yvelines : 3.20 € par épreuve individuelle et 6.50 € par relais.

RÉCOMPENSES :

Le vainqueur du classement de chaque épreuve individuelle des catégories ci-dessus se verra décerner le titre de « Champion des Yvelines ».

Les 3 premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie recevront une médaille.

Les nageurs des 3 premiers relais 4 x 50 m NL et 4 x 50 m 4 Nages des catégories ci-dessus recevront une médaille.

Une récompense sera attribuée au meilleur total de points sur 4 épreuves à la table de cotation DAMES et MESSIEURS par catégorie.

Les médailles, coupes, ..., bons d'achat seront remis uniquement aux récipiendaires présents au moment de la remise des récompenses.

CLASSEMENT CLUB : (à confirmer par le CDY)

A l'issue des championnats, il sera effectué un classement « club » toutes catégories en prenant la meilleure performance de chaque nageur à laquelle seront rajoutés les points des relais. Le Vainqueur se verra attribuer un Trophée.

GRILLE DE TEMPS DES CHAMPIONNATS DES YVELINES 2024

MESSIEURS	50 m NL	100 m NL	200 m NL	400 m NL	1.500 m NL	50 m DOS	100 m DOS	200 m DOS	50 m BRASSE	100 m BRASSE	200 m BRASSE	50 m PAP.	100 m PAP.	200 m PAP.	100 m 4 N.	200 m 4 N.	400 m 4 N.
21 ans et +	28''10	1'01''90	2'17''00	4'51''00	19'13''00	32''70	1'10''40	2'34''00	35''80	1'18''10	2'49''50	30''60	1'08''20	2'31''40	1'11''10	2'35''50	5'31''00
20 ans	28''70	1'03''30	2'20''50	4'58''00	19'40''00	33''40	1'12''00	2'37''50	36''60	1'19''90	2'53''00	31''30	1'09''80	2'34''90	1'12''80	2'39''00	5'38''00
19 ans	28''80	1'03''60	2'21''00	4'59''00	19'45''00	33''60	1'12''30	2'38''00	36''70	1'20''20	2'54''00	31''40	1'10''10	2'35''50	1'13''10	2'39''50	5'40''00
18 ans	29''10	1'04''20	2'22''00	5'02''00	19'56''00	33''90	1'13''00	2'39''50	37''10	1'21''00	2'55''50	31''70	1'10''70	2'37''00	1'13''70	2'41''00	5'43''00
17 ans	29''50	1'05''10	2'24''00	5'06''00	20'12''00	34''30	1'14''00	2'41''50	37''60	1'22''10	2'58''00	32''10	1'11''70	2'39''50	1'14''70	2'43''00	5'48''00
16 ans	29''70	1'05''60	2'25''50	5'09''00	20'22''00	34''60	1'14''50	2'43''00	37''90	1'22''70	2'59''50	32''40	1'12''20	2'40''50	1'15''30	2'44''50	5'50''00
15 ans	30''20	1'06''70	2'27''50	5'14''00	20'42''00	35''20	1'15''80	2'45''50	38''50	1'24''10	3'02''50	32''90	1'13''40	2'43''00	1'16''60	2'47''00	5'56''00
14 ans	33''00	1'13''00	2'40''00	5'34''00	22'20''00	40''00	1'24''00	3'00''00	43''00	1'33''00	3'20''00	40''00	1'25''00	3'10''00	1'25''00	3'05''00	6'20''00
13 ans	34''50	1'15''50	2'47''50	5'44''50	22'55''00	41''00	1'26''50	3'06''50	44''50	1'35''50	3'27''50	42''00	1'29''50	3'20''00	1'27''50	3'09''50	6'34''00
12 ans	36''00	1'18''00	2'55''00	5'55''00	23'30''00	42''00	1'28''50	3'12''50	45''50	1'38''50	3'35''00	44''00	1'34''00	3'30''00	1'30''00	3'13''50	6'48''00

DAMES	50 m NL	100 m NL	200 m NL	400 m NL	800 m NL	50 m DOS	100 m DOS	200 m DOS	50 m BRASSE	100 m BRASSE	200 m BRASSE	50 m PAP.	100 m PAP.	200 m PAP.	100 m 4 N.	200 m 4 N.	400 m 4 N.
21 ans et +	32"10	1'09"90	2'32"50	5'19"00	10'56"00	37"10	1'19"60	2'50"50	40"90	1'28"90	3'10"50	34 "30	1'16"90	2'49"00	1'21"20	2'54"00	6'07"00
20 ans	32"80	1'11"50	2'36"00	5'26"00	11'11"00	38"00	1'21"40	2'54"50	41"90	1'31"00	3'15"00	35"10	1'18"70	2'53"00	1'23"10	2'58"00	6'15"00
19 ans	33"00	1'11"80	2'36"50	5'27"00	11'14"00	38"10	1'21"70	2'55"00	42"00	1'31"30	3'15"50	35"20	1'19"00	2'54"00	1'23"40	2'58"50	6'16"00
18 ans	33"30	1'12"40	2'38"00	5'30"00	11'20"00	38"50	1'22"50	2'57"00	42"40	1'32"20	3'17"20	35"60	1'19"70	2'55"50	1'24"20	3'00"20	6'20"00
17 ans	33"70	1'13"40	2'40"00	5'35"00	11'29"00	39"00	1'23"60	2'59"00	43"00	1'33"40	3'20"00	36"00	1'20"80	2'57"50	1'25"30	3'03"00	6'25"00
16 ans	34"00	1'14"00	2'41"50	5'38"00	11'35"00	39"30	1'24"20	3'00"50	43"30	1'34"20	3'21"50	36"30	1'21"40	2'59"00	1'25"70	3'04"00	6'28"00
15 ans	34"50	1'15"20	2'44"00	5'43"00	11'46"00	39"90	1'25"60	3'03"50	44"00	1'35"70	3'25"00	36"90	1'22"80	3'02"00	1'27"20	3'07"50	6'35"00
14 ans	35"10	1'16"50	2'47"00	5'49"00	11'58"00	40"60	1'27"00	3'06"50	44"80	1'37"30	3'28"50	37"50	1'24"10	3'05"00	1'28"60	3'10"50	6'41"00
13 ans	37"00	1'20"00	3'00"00	6'05"00	12'30"00	43"50	1'30"00	3'20"00	46"50	1'42"00	3'50"00	41"50	1'38"00	3'45"00	1'32"00	3'16"50	6'54"00
12 ans	38"50	1'23"00	3'07"50	6'17"50	12'52"50	45"00	1'33"00	3'27"50	48"00	1'45"00	3'57"50	43"00	1'41"00	3'52"50	1'35"00	3'23"00	7'05"50

8. CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX DES MAÎTRES

DATE : 8 mai 2024 (à confirmer)

LIEU : à préciser

CATÉGORIES :

EPREUVES INDIVIDUELLES

C1	de 25 à 29 ans (1999/1995)	C8	de 60 à 64 ans (1964/1960)
C2	de 30 à 34 ans (1994/1990)	C9	de 65 à 69 ans (1959/1955)
C3	de 35 à 39 ans (1989/1985)	C10	de 70 à 74 ans (1954/1950)
C4	de 40 à 44 ans (1984/1980)	C11	de 75 à 79 ans (1949/1945)
C5	de 45 à 49 ans (1979/1975)	C12	de 80 à 84 ans (1944/1940)
C6	de 50 à 54 ans (1974/1970)	C13	de 85 à 89 ans (1939/1935)
C7	de 55 à 59 ans (1969/1965)	C14	de 90 à 94 ans (1934/1930)
C15	95 ans et plus (1929 et avant)		

RELAIS

R1	de 119 ans et moins	R5	de 240 à 279 ans
R2	de 120 à 159 ans	R6	de 280 à 319 ans
R3	de 160 à 199 ans	R7	de 320 à 359 ans
R4	de 200 à 239 ans	R8	de 360 ans et plus

Programme :

1ère Réunion

Relais 4 x 50 NL (Dames-Messieurs-Mixte) 50 BR – 100 NL – 50 PAP – 200 4 N - 100 DOS – 200 BR – 200 PAP.

2ème Réunion

Relais 4 x 50 4 N (Dames-Messieurs-Mixte) 50 NL – 100 BR – 50 DOS – 100 PAP - 200 NL – 100 4 N – 200 DOS.

Épreuve non Officielle : Relais 10 x 50 NL MIXTE

RÈGLEMENT :

Conforme aux règlements de la World Aquatics et de la FFN.
Aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

ENGAGEMENTS :

Chaque nageur pourra participer officiellement à 5 épreuves individuelles et à chacun des relais.

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 28/04 au 05/05/2024**.

Aucun temps limite d'engagement pour l'ensemble des épreuves.

L'épreuve du 10 x 50 NL est une épreuve conviviale permettant à chacun (savoir nager 50 m) de participer. Tout licencié présent le dimanche et souhaitant nager ce relais déposera dans une urne sur papier son nom et prénom. Les équipes seront tirées au sort en respectant la mixité du relais (5 dames et 5 messieurs).

Droits d'engagements Yvelines : 3.20 € par épreuve individuelle et 6.50 € par relais.

RÉCOMPENSES :

Médailles toutes catégories confondues (à la table de cotation majorée par le coefficient de vieillissement) :

- Trophée Nage Libre (50, 100, 200)
- Trophée Brasse (50, 100, 200)
- Trophée Dos (50, 100, 200)
- Trophée Papillon (50, 100, 200)
- Trophée 4N (100 4N et 200 4N)

Les 10 premiers nageurs(es) de chacun des 5 trophées se verront remettre une médaille. Pour être classé dans un trophée, pas d'obligation de réaliser l'ensemble des épreuves constituant le trophée excepté pour le trophée 4N. Pour les relais, seuls les premiers sont récompensés.

9. COUPE INTERCLUBS BENJAMINS

DATES : dimanche 19 – lundi 20/05/2024

LIEUX : VELIZY

CATÉGORIES : Filles & Garçons 2011-2012

PROGRAMME :

1^{ère} réunion :

Relais 4 X (100 4N) – Course des Remplaçants sur 100 m - 100 NL – 100 DOS
(Dans le relais 4N, chaque nageur nage un 100m 4N)

2^{ème} réunion :

Relais 4 X 200 NL – 100 BR – 100 PAP

En fonction des piscines mises à disposition, le CD78 se réserve le droit d'inverser les deux réunions.

RÈGLEMENT :

4 nageurs par équipe au maximum. Des équipes mixtes et des ententes pourront être engagées dans une compétition à part.

Aucun engagement sur place ; les ententes devront être déclarées au secrétariat du CD78 au plus tard à la date limite des engagements sur Extranat.

Pour être classé, chaque nageur participera obligatoirement à 2 épreuves individuelles et aux 2 relais.

Toutes les épreuves individuelles doivent être obligatoirement nagées par deux nageurs par équipe.

A l'issue de la première épreuve, aucun changement ou remplacement de nageurs possible même en cas de blessure.

Remplaçants : 1 par équipe engagée sur une épreuve du programme.

ENGAGEMENTS :

Seules les équipes non qualifiées à la poule régionale peuvent participer à cette compétition.

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 08 au 15/05/2024**.

Les Ententes devront être engagées sur fichier Excel au secrétariat **au plus tard le 15/05/2024**

Droits d'engagement : 40 € par équipe engagée ; chaque club des ententes sera facturé en fonction du nombre de nageurs engagés.

CLASSEMENT :

Il se fera par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. Les points des relais ne sont pas doublés.

En cas d'égalité, les points du relais 4N départageront les équipes.

RÉCOMPENSES :

Les nageurs des 3 premières équipes DAMES et MESSIEURS recevront une médaille y compris le remplaçant de l'équipe.

Les nageurs de la première équipe mixte recevront une médaille.

Les nageurs de la meilleure entente recevront une récompense.

10. CHAMPIONNATS « HONNEUR »

DATES : les 8 et 9/06/2024

LIEUX :

CATÉGORIES :

Courses individuelles : Benjamins (2012 & 2011) / Juniors 1 (2010 & 2009) / Juniors 2 et Seniors (2008 et avant)

Relais : Benjamins & Juniors 1 (2012 à 2009) et Juniors 2 & Seniors (2008 et avant)

PROGRAMME :

Samedi 08/06/2024 : 50 BR D/M – 100 DOS D/M – 200 NL D/M – 100 PAP D/M – 200 4N D/M – 50 DOS D/M – 100 BR D/M
Relais 4 x 50 NL D/M

Dimanche 09/06/2024 : 50 PAP D/M – 200 BR D/M - 100 NL D/M – 200 DOS D/M - 100 4N D/M – 200 PAP D/M – 50 PAP D/M
Relais 4 x 50 4N D/M

QUALIFICATION :

Les Benjamins qualifiés à la « web@confrontation Benjamins » ne peuvent pas nager lors de cette compétition.

Pour les autres catégories, cette compétition s'adresse aux nageurs non sériés IDF (A, B et C).

Compte tenu de la difficulté de vérifier l'ensemble des engagements, nous en appelons à la responsabilité des entraîneurs. Une amende sera appliquée aux engagements non conformes repérés (5€) et les nageurs concernés ne seront pas autorisés à nager y compris le jour de la compétition.

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 29/05 au 05/06/2024**

Un nageur pourra s'engager officiellement sur 6 épreuves + les relais.

Temps d'engagement libres.

Droits d'engagements Yvelines : 3.20 € par épreuve individuelle et 6.50 € par relais.

RÉCOMPENSES :

Les trois premiers de chaque catégorie de chaque épreuve individuelle recevront une médaille.

Les nageurs des trois premiers relais par catégorie d'âge recevront une médaille.

Les trois premiers de chaque catégorie d'âge à l'addition des 4 meilleures cotations du week-end seront récompensés.

CLASSEMENT CLUB :

Il sera établi un classement « club » mixte sur la base de l'addition des points obtenus à la table de cotation fédérale par la meilleure performance de chaque nageur lors des épreuves individuelles + les points de tous les relais. Le vainqueur du classement sera récompensé.

11. CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX AVENIRS

DATES : 22 et 23/06/2024

**LIEU : 22/06 après-midi : Versailles – Montbauron
23/06 ?**

CATÉGORIES :

Epreuves individuelles : 2013 – 2014 – 2015 et après

Epreuves de relais : 2013 – 2014 et après (les surclassements sont autorisés)

PROGRAMME :

**samedi : 100 4N (Filles 2014 et après et Garçons 2014 et après) – 200 4N (Filles 2013 et Garçons 2013)
50 PAP D/M- 50 DOS D/M
Relais 4x50 NL mixte**

**dimanche : 100 NL (Filles 2015 et après et Garçons 2015 et après)
200 NL (Filles 2014 et Garçons 2014)
50 BRA – 50 NL
400 NL (Filles 2013 et Garçons 2013)
Relais 4x50 4N D/M**

QUALIFICATIONS :

Sur la base des performances réalisées lors des journées de qualification avenir :

- Pour les 2013 et 2014, à l'addition des cotations sur 50 Pap, 50 Dos, 50 Brasse, 100 ou 200 NL et 100 4N
- Pour les 2015 et plus jeunes, à l'addition des cotations sur 50 Pap, 50 Dos, 50 Brasse, 50 NL et 100 4N

Seront retenus pour les Championnats :

- Les 24 premiers Filles 2013 et Garçons 2013
- Les 24 premiers Filles 2014 et Garçons 2014
- Les 12 premiers Filles 2015 et plus jeunes et Garçons 2015 et plus jeunes

En cas de forfaits, les suivants seront repêchés.

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 12 au 19/06/2024** temps d'engagements libres.
ATTENTION clôture des engagements au lundi soir pour permettre le repêchage des nageurs en cas de forfait.

Droits d'engagements Yvelines : 3.20 € par épreuve individuelle et 6.50 € par relais.

Les nageurs qualifiés peuvent s'engager sur les épreuves de leur choix. Pas de limitation dans le nombre de relais engagés mais un nageur ne pourra participer qu'à un seul relais. Les relais mixtes sont composés de 2 filles et 2 garçons.

Les nageurs engagés dans un relais et non qualifiés à titre individuel peuvent s'engager sur une épreuve de 50m NL qui ne compte pas dans le classement club (compétition ad hoc sur Extranat).

RÉCOMPENSES :

Par catégorie d'âge, médailles aux 3 premiers de chaque épreuve.

En relais, médailles aux nageurs des trois premiers relais par catégorie (les sur-classements sont autorisés).

CLASSEMENT CLUB :

A l'issue de la finale, il sera établi un classement « club » mixte sur la base de l'addition des points obtenus à la table de cotation fédérale par la meilleure performance de chaque nageur lors des épreuves individuelles + les points d'un seul relais par sexe et par style. En l'absence de relais filles et garçons dans le style, le relais mixte sera pris en compte.

Des coupes récompenseront les 3 premiers clubs de ce classement.

12. ACTION DÉPARTEMENTALE « Honneurs »

Le CD78 mettra en place, dans la mesure du possible, une action départementale pour les nageurs de niveau départemental.

MEETING : ATTICHY (à confirmer) ?

DATE : à préciser

LIEUX :

PROGRAMME

SÉLECTION :

28 nageurs et nageuses maximum.

Mode de sélection :

- pour les benjamins, juniors et seniors : 10 nageurs et 10 nageuses sur la base du classement général des championnats Honneurs ;
- pour les avenir : 4 nageurs et 4 nageuses, au-delà de la 12^{ème} place sur les classements avenir.

ENCADREMENT :

Délégué du comité départemental : à désigner

L'encadrement sera composé de 3 entraîneurs maximum.

Entraîneurs : à désigner

EQUIPEMENT

Les nageurs de la sélection se verront remettre un équipement (à définir).

13. COUPE REGIONALE DES DEPARTEMENTS

1/ Participation à la coupe régionale des départements qualificative à la Finale de la coupe de France :

CATÉGORIES : Benjamins, sur sélection départementale

DATE : 08/06/2024

LIEUX : VAL D'EUROPE

PROGRAMME

1^{ère} réunion : 10x50 NL M/D – 200 4N M – 400 4N D – 200 PAP M – 50 BRA D – 50 BRA M – 200 PAP D – 200 DOS M – 200 DOS D - 400 NL M – 200 NL D – 4x50 4N M/D

2^{ème} réunion : 10x00 NL D/M – 200 4N D – 400 4N M – 50 PAP D – 50 PAP M – 200 BRA D – 200 BRA M – 50 DOS D – 50 DOS M - 400 NL D – 200 NL M – 4x100 4N D/M

SÉLECTION :

Constitution de la meilleure équipe possible sur la base des performances enregistrées sur Extranat après les championnats départementaux.
+ 1 remplaçant dames et messieurs par année d'âge

ENCADREMENT :

L'encadrement sera composé de 3 personnes maximum.
Entraîneurs : à désigner

EQUIPEMENT

Les nageurs de la sélection se verront remettre un équipement (à définir) aux couleurs du CD78.

2/ Participation à la Finale de la Coupe de France des départements si les équipes sont qualifiées

CATÉGORIES : Benjamins, sur sélection départementale

DATE : 12/12/2024

LIEUX :

PROGRAMME

1^{ère} réunion : 10x50 NL M/D – 200 4N M – 400 4N D – 200 PAP M – 50 BRA D – 50 BRA M – 200 PAP D – 200 DOS M – 200 DOS D - 400 NL M – 200 NL D – 4x50 4N M/D

2^{ème} réunion : 10x00 NL D/M – 200 4N D – 400 4N M – 50 PAP D – 50 PAP M – 200 BRA D – 200 BRA M – 50 DOS D – 50 DOS M - 400 NL D – 200 NL M – 4x100 4N D/M

SÉLECTION :

Constitution de la meilleure équipe possible sur la base des performances enregistrées sur Extranat à l'issue des meetings nationaux Benjamins de novembre

ENCADREMENT :

Délégué du comité départemental : à désigner
L'encadrement sera composé de 4 entraîneurs maximum.
Entraîneurs : à désigner

EQUIPEMENT

Les nageurs n'ayant pas reçu d'équipement lors de la phase qualificative se verront remettre un équipement (à définir) aux couleurs du CD78.

14. DEMI-FOND

DATES : 11 novembre 2024 (à confirmer)

LIEUX :

CATÉGORIES : BENJAMINS (2012 & 2011) / JUNIORS 1 (2010 & 2009) / JUNIORS 2 et SENIORS (2008 et avant)

PROGRAMME :

800 NL D/M – 400 4N D/M – 1500 NL D/M

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 30/10 au 06/11/2024**.

Temps d'engagements libres.

En fonction du nombre d'engagements, les séries pourront nager à 2 par ligne en nage libre et le nombre de série pourra être limité.

Note aux entraîneurs : merci de privilégier les engagements de nageurs à la recherche de qualifications ou de temps de référence (quel que soit le niveau) et de ne pas en faire un entraînement en conditions de compétition afin que cette demi-journée garde une durée raisonnable

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve.

RÉCOMPENSES :

Les 3 premiers nageurs par catégories seront récompensés sur chaque épreuve.

15. WEB@CONFRONTATION DEPARTEMENTALE D'AUTOMNE

DATES : 30 novembre et 1^{er} décembre 2024

LIEUX : VERSAILLES Montbauron (à confirmer)

CATÉGORIES : BENJAMINS et +

PROGRAMME :

Samedi : 50 PAP D/M – 50 DOS D/M – 200 BR D/M - 200 NL D/M – 200 4N D/M – 100 PAP D/M – 100 DOS D/M

Dimanche : 50 BRA D/M – 50 NL D/M – 200 PAP D/M – 200 DOS D/M -400 NL D/M - 100 BRA D/M - 100 NL D/M

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 20 au 27/11/2024**

Temps d'engagements libres.

6 engagements maximum sur le week-end.

Suivant la durée des réunions, le nombre de séries pourra être limité à 3 séries de 400 NL.

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve.

RÉCOMPENSES :

Podiums Toutes Catégories sur chaque épreuve.

16. TROPHÉE Avenirs

DATES : 12 et 13 octobre 2024

LIEUX : RAMBOUILLET sur 25 m (à confirmer)

CATÉGORIES : AVENIRS

PROGRAMME :

Samedi : 50 Pap D/M pour les 2013 – 25 Pap D/M pour les 2014 et plus jeunes – 50 Dos D/M pour les 2013 — 200 NL D/M pour les 2014 et plus jeunes – 400 NL D/M pour les 2013

Dimanche : 50 Br D/M pour les 2013 – 25 Dos D/M pour les 2014 et plus jeunes — 50 NL D/M pour les 2013 - 25 Br D/M pour les 2014 et plus jeunes — 25 NL D/M pour les 2014 et plus jeunes – 100 4N D/M pour les 2013

QUALIFICATIONS :

Ouvert à tous

SAVOIR NAGER obligatoire pour les 2015 et plus jeunes

ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 02 au 09/10/2024**

Temps d'engagements libres.

6 engagements maximum sur le week-end pour les 2013, 5 engagements maximum sur le week-end pour les 2014 et plus jeunes.

Droits d'engagements : 2.80 € par épreuve individuelle nagée. 1 € par épreuve individuelle nagée pour les clubs 100% licences. Gratuité pour les clubs organisateurs.

RÉCOMPENSES :

Pour les 2014 et plus jeunes :

Par année d'âge, les 3 premiers du 200 NL.

Pour les 2013 :

- Les 6 premiers du trophée 4 nageur : addition des points des 4 épreuves de 50m
- Les 6 premiers du trophée nageur complet : addition des points d'un 50m de spécialité + 100m 4N + 400 NL

17. ACTION DÉPARTEMENTALE Catégorie Avenirs

Le CD78 mettra en place, dans la mesure du possible, une action départementale de la catégorie AVENIRS à savoir un regroupement OBLIGATOIRE sur une journée et participation à un Meeting en province.

REGROUPEMENT : (obligatoire pour participer au Meeting)

DATE : ? novembre 2024

LIEUX :

Objectif : cohésion de groupe

MEETING :

DATE : ? novembre 2024

LIEUX : ?

PROGRAMME

Travail technique 4 nages, départs, virages

SÉLECTION :

- Les 8 meilleurs nageurs et 8 meilleures nageuses 2013 au classement nageur complet lors du Trophée avenir d'octobre
- Les 4 meilleurs nageurs et 4 meilleurs nageuses 2014 et plus jeunes au 200m NL lors du trophée avenir d'octobre sous réserve d'avoir nager moins de 3'00 pour les filles et moins de 2'50 pour les garçons
- Les éventuelles places restantes dans un quota de 12 filles et 12 garçons seront attribuées à l'année d'âge 2013 dans l'ordre du classement nageur complet lors du trophée avenir d'octobre

ENCADREMENT :

L'encadrement sera composé de 3 personnes maximum.

Entraîneurs : à désigner

EQUIPEMENT

Les nageurs de la sélection se verront remettre un équipement (à définir) aux couleurs du CD78.

18. COUPE INTERCLUBS AVENIRS

DATES : 08 décembre 2024

LIEUX : VERSAILLES Montbauron en 25 m (à confirmer)

CATÉGORIES : FILLES 2013 ET APRÈS – GARÇONS 2013 ET APRÈS
SAVOIR NAGER obligatoire pour les 2015 et plus jeunes

PROGRAMME :

1^{ère} réunion :

Samedi 4 X 50 4N - Course des Remplaçants – 50 DOS - 100 4N

2^{ème} réunion :

Dimanche ... 4 X 50 NL – 50 BR – 50 NL – 50 PAP

RÈGLEMENT :

4 nageurs par équipe au maximum. Des équipes mixtes et des ententes pourront être engagées dans une compétition à part.

Aucun engagement sur place ; les ententes devront être déclarées au secrétariat du CD78 au plus tard à la date limite des engagements sur Extranat.

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4 nages) ainsi qu'aux deux relais : 50 papillon, 50 dos, 50 brasse, 50 nage libre (1 nageur par épreuve) et 100 4 nages => tous les nageurs de chaque équipe nagent cette épreuve.

Chaque nageur dispute les deux relais : 4 x 50 4 nages, 4 x 50 nage libre.

A l'issue de la première épreuve aucun changement ou remplacement de nageurs possible même en cas de blessure.

Remplaçants : 1 par équipe engagé sur 100 4N.

ENGAGEMENTS :

Seules les équipes non qualifiées à la poule régionale peuvent participer à cette compétition.

Les engagements devront être saisis sur **EXTRANAT du 27/11 au 04/12/2024**

Les Ententes devront être engagées sur fichier Excel au secrétariat au plus tard le 04/12/2024

Droits d'engagement : 40 € par équipe engagée ; chaque club des ententes sera facturé en fonction du nombre de nageurs engagés.

CLASSEMENT :

Il se fera par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. Les points des relais ne sont pas doublés.

En cas d'égalité, les points du relais 4N départageront les équipes.

RÉCOMPENSES :

Les nageurs des 3 premières équipes DAMES et MESSIEURS recevront une médaille y compris le remplaçant de l'équipe.

Les nageurs de la première équipe mixte recevront une médaille.

Les nageurs de la meilleure entente recevront une récompense.

D - CHALLENGE AVENIRS (Organisation Club)

Catégorie d'âge : 2013 et après

Préambule : La catégorie des Avenirs représente les années d'âge propices à la découverte de l'univers de la confrontation dans un cadre réglementaire, institué. Cette période peut déterminer les futurs choix de nos licenciés :

- Poursuivre la pratique de la Natation sans objectifs sportifs précis
- S'orienter vers l'entraînement pour s'épanouir dans l'univers de la compétition
- Envisager un changement de discipline ou s'orienter vers d'autres activités sportives.

L'idée est de proposer à cette population un parcours sportif adapté et attractif, en organisant des compétitions dont la durée n'excède pas 2h00 à 2h30, échauffement compris (45mn), pour conquérir également l'engouement et l'adhésion de leur environnement familial.

La bienveillance de tous, officiels, entraîneurs, dirigeants et parents sera de mise pour faciliter le bon déroulement de la compétition. Sans déroger aux exigences réglementaires WA, toute disqualification devra s'accompagner d'une attitude volontairement pédagogique, visant à dédramatiser la faute observée et à privilégier l'encouragement à mieux faire en indiquant les pistes à suivre pour réussir et progresser à la prochaine occasion.

La responsabilité et le rôle de l'entraîneur sont ici primordiaux, s'agissant des choix et des orientations à poursuivre concernant la formation des nageurs, mais aussi concernant la pertinence des courses qu'il leur propose au regard de leur niveau de pratique.

Dispositif

Pré requis

Aucun.

Il n'est pas nécessaire de disposer d'une licence Compétiteur ni d'avoir validé son pass'sport de l'eau pour participer à ce programme

Le Challenge Avenirs s'inscrit dans le parcours de l'Ecole de Natation Française et l'obtention du pass'compétition. Le nageur obtiendra ce diplôme si, à l'issue de la phase des rencontres, il a réalisé dans les règles de style de nage, 5 des 9 épreuves proposées dans le circuit (à minima et au choix : deux 25m, deux 50m et un 100m) et s'il est titulaire du Pass'sport de l'eau.

Programme

9 épreuves individuelles :

- Quatre 25 mètres : papillon, dos, brasse et nage libre
- Trois 50 mètres 2 nages : 25 pap-25 dos- ; 25 dos-25 brasse ; 25 brasse-25 nage libre
- Deux 100 mètres : 100 nage libre - 100 4 nages

Organisation (par le club)

Le programme de chaque challenge est libre dans le cadre des 9 épreuves de ce challenge. Pas de limite de nombre d'engagements par nageur. Chaque organisation ne pourra cependant dépasser 2h d'épreuves.

Doivent obligatoirement être présents pour valider les épreuves : 1 juge arbitre et 1 évaluateur ENF3 NC licenciés dans deux clubs différents.

Dates

Pour plus de souplesse, les organisations sont confiées aux clubs (piscine, juge arbitre et évaluateur ENF3).

Pour assurer la cohérence au niveau départemental, les organisations doivent être proposées au CD78 avant fin décembre pour la période de janvier à août et avant le 1^{er} septembre pour la période de septembre à décembre, en précisant le club organisateur (gestionnaire extranat), le lieu, la date, les horaires et le programme proposé. Les noms du juge arbitre et de l'évaluateur ENF3 devront être précisés au plus tard 7 jours avant le challenge auprès de la commission ENF.

La création de la manifestation sur extraNat est réalisée par le comité départemental et la gestion sera déléguée au club organisateur, qui a la charge de remonter les résultats sur le serveur FFN dans les délais prévus.

Le comité départemental se réserve la possibilité de dépêcher sur toute organisation un représentant pour assister ou participer à la manifestation.

E - ENF

Adresse email de la commission ENF : enf.cdy@gmail.com

RAPPEL

Pass'sport de l'eau

Les nageurs ne peuvent présenter ce test que si leur SAVOIR NAGER est enregistré sur extranat à la veille de la date de début des engagements. L'obtention du pass'sport de l'eau se fait dès lors que le nageur a réussi 3 épreuves. Cependant, les clubs sont vivement encouragés à travailler la pluridisciplinarité et à préparer et passer les 5 épreuves.

Compétitions

Le Pass'compétition n'est plus obligatoire pour s'engager en compétition quel que soit l'âge. Seul le sauv'nage est obligatoire pour les 2013 et plus jeunes.

PASS'SPORT de l'EAU (jusqu'au 01/09/2024)

Pour plus de souplesse, les organisations sont confiées aux clubs (piscine, organisation, évaluateurs ENF2).

Toute session doit être déclarée à minima le mardi précédant la session afin d'être publiée au bulletin du CD78 permettant ainsi à d'autres clubs du CD78 d'y participer et éventuellement à un représentant du CD78 d'assister à la session.

Les résultats doivent être transmis par mail à la commission ENF au plus vite après la session et au plus tard 7 jours après en indiquant dans un tableau récapitulatif le NOM, Prénom (correctement orthographiés), club et résultats des épreuves pour chaque participant. Les fiches de passage seront conservées par l'organisateur pendant 15 jours après l'envoi des résultats pour d'éventuelles réclamations.

Attention : En organisant une session pass'sport de l'eau, le club s'engage à respecter le règlement fédéral. En cas de manquement grave constaté, le CD78 le signalera à la LIFN pour retrait de l'agrément ENF.

Prérequis : les nageurs doivent être titulaires du savoir nager (test enregistré sous extranat) et licenciés à la FFN

Les nageurs ne sont pas limités en nombre d'épreuves.

Les fiches de passage des tests doivent être remplies préalablement et données à l'organisateur à l'ouverture des portes. Si les clubs souhaitent que les livrets Pass'sport soient remis aux nageurs à l'issue de la session où ils auront validé au moins 3 épreuves, ils doivent remettre les livrets préremplis à l'organisateur au début de la session.

Dates des sessions :